

Rabat, le 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 8 /13

La situation sanitaire de cheptel avicole est satisfaisante

Suite à la publication dans certains supports de la presse nationale d'informations faisant état de l'existence, au Maroc, de maladie contagieuse due à *Salmonella Kentucky* chez la volaille, l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) apporte à ce sujet les éclaircissements suivants:

L'Office National de sécurité Sanitaires des Produits Alimentaires a déjà publié un communiqué de presse en 2011 concernant des informations publiées par la presse nationale à ce sujet.

L'état sanitaire du cheptel avicole national est satisfaisant et il n'existe actuellement aucune épidémie constatée sur ce cheptel.

En effet, ce cheptel fait l'objet d'une surveillance sanitaire rapprochée, continue et permanente par les services vétérinaires relevant de l'ONSSA et les vétérinaires sanitaires mandatés du secteur privé. Les investigations réalisées par l'ONSSA durant cette année au niveau des Laboratoires Régionaux d'Analyses et de Recherches relevant de cet Office sur des prélèvements de volailles vivantes, n'ont pas décelé la présence de ce type de *salmonelle*.

L'ONSSA est un établissement public crée par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

Contact : M. Abderrahman Hansal

☎ 06-73-99-78-38

www.onssa.gov.ma

Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui, Agdal - Rabat, Maroc

☎ : + 212 5 37 67 65 00 / + 212 5 37 68 13 51 - 📠 : + 212 5 37 68 20 49

Centre de relations : 080 100 36 37

www.onssa.gov.ma

شارع حاج أحمد الشقاوي؛ أكدال - الرباط - المغرب